

# GUIDE DE CONNEXION E-FACT

Associé à vos contrats, le service **e-Fact**, offert par **Diac**, vous permet d'obtenir directement sur Internet vos originaux de factures en lieu et place de la facture papier.

Les originaux des factures transmis sur le site e-Fact ont la même valeur fiscale que les factures au format papier, notamment au regard des droits à la déduction de la TVA. Ces factures sont par ailleurs archivées gratuitement pendant 10 ans pour votre compte sur le site e-fact.

Ceci est une réelle opportunité d'optimiser votre archivage de factures au niveau fiscal et commercial et aussi de vous inscrire dans une démarche écoresponsable.

## Vous rencontrez des difficultés à vous connecter au site e-Fact

Vous trouverez ci-dessous deux bonnes pratiques qui peuvent vous permettre d'accéder à votre compte :

- Utilisez le navigateur Chrome ou Internet Explorer (au besoin cliquer sur F5 pour vider le cache de votre navigateur)
- Ecrivez votre identifiant et votre mot de passe, ne le copiez-collez pas

## Il s'agit de votre première connexion

Entrez votre code d'accès :

- **Identifiant** : DC-votre numéro de client
- **Mot de passe** (pour la première connexion) : votre numéro de client
- **Mail** : Renseignez votre adresse mail qui sera utilisée pour recevoir les e-mails d'avis de réception de nouvelle facture et vous communiquer un nouveau mot de passe en cas d'oubli

## Questions fréquentes

- Je souhaite mettre à jour mon mail de contact : aller dans la rubrique Mon Compte
- J'ai oublié mon mot de passe : cliquez sur mot de passe oublié et suivez les instructions